

honneur, il nous semble, la dédommage bien du rang modeste qu'elle occupe à d'autres points de vue. Grâce à la fondation Couture, grossie plus tard par un second bienfaiteur, M. Cinq-Mars, ce groupe ne peut manquer d'augmenter en nombre ⁽¹⁾.

Ces deux précurseurs, nous le savons, auront des disciples. De cette façon, notre paroisse natale pourra conserver une prééminence qui, dans notre humble opinion, est la plus enviable. C'est, du moins, le vœu que nous formons pour elle.

(1) M. Joseph Couture dont nous venons de mentionner le nom, né à Saint-Laurent, là où réside M. Onésime Couture, faisait le commerce sur l'emplacement même du couvent actuel. Il légua, en mourant, la petite fortune qu'il avait réalisée, pour l'instruction des enfants de sa paroisse et institua le curé procureur de cette fondation.

Le second bienfaiteur, M. L.s. Cinq-Mars, était pilote. Sur la suggestion de M. Forgues, il légua pour les mêmes fins, un montant assez considérable.
